

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2018

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 8 janvier 2018, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Richard Pépin
Suzanne Dyotte

Pierre Bertrand
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Michael Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Son Honneur le maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-01-01

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 janvier 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2017

18-01-02

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2017.

Il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

4.2 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017 RÉLATIVEMENT AU BUDGET

18-01-03

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Pierre Bertrand, conseiller responsable du développement économique, informe qu'il commence à travailler un mandat pour l'entretien et le

développement de sentiers pédestres et de ski de fond. Il aimerait déposer les plans des sentiers d'ici la prochaine séance du conseil afin que les travaux puissent commencer au printemps. Le projet serait financé par le Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec.

Steven Larose, maire, annonce que la municipalité va procéder à l'affichage de poste pour une adjointe administrative afin d'avoir une ressource pour aider les différents services au niveau administratif.

Monsieur Larose informe que le ministère de la Sécurité publique a modifié le code de la sécurité publique afin d'autoriser les policiers à utiliser le sonomètre pour émettre des constats d'infractions pour les véhicules bruyants. Cela devrait améliorer la situation à Montcalm puisqu'il y passe beaucoup de motos.

Il mentionne que suite à la demande de financement que FILAU a faite à la Municipalité de Montcalm afin de construire une tour pour desservir le secteur du Domaine Mont-Blanc, des accroches portes ont été distribués dans ce secteur afin d'évaluer le besoin. Suite à cet exercice, aucune demande n'a été reçue. Le dossier est sur la glace pour l'instant.

6 ADMINISTRATION

6.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 322-2017

18-01-04

Il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 322-2017 au courant du mois de décembre 2017, pour la somme de 2, 712.85 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.2 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant total de 49, 880.08 \$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 4908 à 4924 :

18-01-05

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
PAIEMENTS EN LIGNE			
	BELL MOBILITÉ	161,97	SERVICES CELLULAIRES
	BELL MOBILITÉ	38,13	SERVICES TÉLÉAVERTISSEURS
	HYDRO-QUÉBEC	1 149,04	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	HYDRO-QUÉBEC	467,56	ÉCLAIRAGE DES RUES
	CORP. PETROLES PARKLAND (061)	110,14	ESSENCE CAMION VOIRIE
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	5 069,61	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	2 558,73	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 916,98	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	SALAIRES VERSÉS	11 386,14	DÉPÔTS DIRECTS
	<u>TOTAL PAYÉ EN DÉCEMBRE 2017</u>	<u>22 858,30</u>	

4908	LABORATOIRE BIO-SERVICES INC.	130,96	ANALYSES D'EAU
4909	GUYLAIN CHARLEBOIS	150,00	SERVICE ANALYSES D'EAU POTABLE
4910	CENTRE D'HYGIÈNE	91,70	VÉRIFICATION DE BORNES SÈCHES
4911	MICHEL BERLINGUETTE	300,00	SERVICES CAPTURE DE CASTORS
4912	ROBERT LÉGARÉ, ÉQUIP.BUREAU	143,72	POUDRE POUR LE PHOTOCOPIEUR
4913	ÉNERGIES SONIC RN S.E.C.	905,64	HUILE A CHAUFFAGE
4914	VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	172,46	OUVERTURE DE DOSSIERS
4915	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	155,85	FRAIS DICOM
4916	J.M. LÉONARD, ÉLECTRICIEN	452,56	AJOUT D'UNE PRISE ELECTRIQUE AU CENTRE COMM.
4917	PARENT - LABELLE, ARCHITECTES	1 379,70	SERVICES PROFESSIONNELS - GARAGE MUN. ET ESTIMATION POUR AGRANDISSEMENT
4918	MICHAEL DOYLE	123,25	FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE REPRÉSENTATION
4919	RANDO QUÉBEC	125,00	AFFILIATION 2018
4920	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	1 110,85	ADHÉSION À FQM 2018
4921	SERVICES D'ALARME DCS INC	413,91	FRAIS DE SURVEILLANCE
4922	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	517,38	ENTRETIEN D'HIVER DES STATIONNEMENTS, 3E VERS.
4923	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	15 377,91	CONTRAT DE DENEIGEMENT SECTEUR SUD, 3E VERS.
4924	EXCAVATION D.M.O. INC.	5 470,89	CONTRAT DE DENEIGEMENT SECTEUR VERDURE, 1ER VERS.
	TOTAL À PAYER POUR LE MOIS DE JANVIER	27 021,78	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.3 **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2017**

18-01-06

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de décembre 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.4 **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 324-2018 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 324-2018 relatif au code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux.

Monsieur le Conseiller Richard Pépin présente le projet de règlement visant à réviser le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux suite aux élections générales du 5 novembre 2017.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.5 **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 325-2018 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXES FONCIÈRES, LA TARIFICATION POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES, POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS, POUR LE SERVICE INCENDIE ET POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN DESJARDINS, ET L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement numéro 325-2018 décrétant les taux variés de taxes foncières, la tarification pour l'enlèvement des ordures, pour les premiers répondants, pour le service incendie et pour l'entretien du chemin Desjardins, et l'imposition des taxes pour l'exercice financier 2018.

Monsieur le Conseiller Richard Pépin présente le projet de règlement visant à décréter les taux variés de taxes foncières, la tarification et l'imposition des taxes pour l'exercice 2018.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers

6.6 **RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

18-01-07

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement du contrat d'assurances générales pour l'année 2018, pour la somme de 18,522.00 \$. Il est également résolu d'en autoriser le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6.7 **ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

18-01-08

Il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de livres et de fournitures de bureau pour la bibliothèque, pour la somme de 1000.00 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6.8 **DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2018**

18-01-09

ATTENDU la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles;

ATTENDU que le conseil a adopté le règlement no 233-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité que les dépenses incompressibles suivantes, pour l'année 2018, soient autorisées :

Salaires et cotisations de l'employeur :

Conseil	49 654 \$
Administration, Greffe	189 758 \$
Voirie	51 493 \$
Urbanisme	32 624 \$
Bibliothèque	2 019 \$

Contrats :

Enlèvement de la neige	129 297 \$
Location de volumes et entretien informatique (bibliothèque)	3 370 \$
Audit des livres comptables	5 700 \$
Entretien du photocopieur	3 000 \$

Ententes avec autres organismes :

Quote-part à la MRC	63 581 \$
Quote-part à la MRC (collecte des matières résiduelles)	126 738 \$
Service de la police	103 000 \$
Service de premiers répondants	19 072 \$
Entente ch. Desjardins	7 072 \$

Utilités publiques :

Frais de poste	3 500 \$
----------------	----------

Électricité	13 600 \$
Éclairage des rues	6 800 \$
Téléphone	6 600 \$
Huile à chauffage	3 000 \$
Immatriculation	420 \$
Essence	2 100 \$
Frais de financement	53 196 \$
Dette à long terme	10 900 \$

Il est également résolu

- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier Michael Doyle ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe Lucie Côté à effectuer les paiements suivants, en utilisant le service AccèsD Affaires :
 - le salaire des employés municipaux, les contributions de l'employeur, les avantages sociaux, les paiements à Bell Canada, à Bell Mobilité, à Hydro-Québec, à Ultramar et au Ministre des Finances eu égard au service de la Sûreté du Québec ;
- d'autoriser le paiement des frais de poste et le remboursement des prêts (capital et intérêts);
- de déléguer au directeur général la gestion des postes 02-130-454 et 02-610-499 en ce qui concerne la formation.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.9 **INDEXATION SALARIALE 2018 DES EMPLOYÉS**

18-01-10

CONSIDÉRANT que la politique de travail du personnel s'applique relativement à l'indexation annuelle dont le taux est précisé pour un taux minimum de 2% et d'un maximum de 3% ;

CONSIDÉRANT que l'indice des prix à la consommation tel qu'établi par Statistiques Canada de novembre 2016 à novembre 2017 est de 1.7%;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte et résolu d'appliquer pour l'année 2018, un taux d'indexation de 2% aux employés de la municipalité.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.10 **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS EU ÉGARD À L'INTERSECTION DU CHEMIN OWEN SUD ET DE LA ROUTE PROVINCIALE 327**

18-01-11

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfections ont été effectués par le MTQ sur le tronçon de la route 327 dans le secteur de l'intersection du chemin Owen Sud en 2010;

CONSIDÉRANT QUE lors de ces travaux, le MTQ a remonté la route provinciale 327 dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux ont modifié la pente à l'intersection du chemin Owen Sud et de la route provinciale 327;

CONSIDÉRANT QUE depuis les travaux il est difficile d'accéder de façon sécuritaire à la route 327 à partir du chemin Owen Sud;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Owen Sud dessert plus de 8 résidences et que la municipalité désire augmenter la visibilité et la sécurité sur les routes localisées sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Montcalm demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de procéder à la réduction de la pente sur le chemin Owen Sud à l'intersection de celui-ci et de la route 327.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

6.11 **AUTORISATION DE PROCÉDER AU PAIEMENT DE LA FACTURE DE GESTION UHTM INC. DANS LE DOSSIER DE LA CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL**

18-01-12

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction du nouveau garage municipal sont à 95% réalisés;

CONSIDÉRANT QUE la visite finale de chantier devait se faire le 21 décembre dernier mais que celle-ci a été remise au 10 janvier 2018 puisque les travaux n'étaient pas terminés;

CONSIDÉRANT QUE les vacances de la période des fêtes ont empêché l'approbation des demandes de paiements par les professionnels;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur ne souhaite pas assumer ses déboursés de décembre 2017 jusqu'à la mi-février;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Gestion UHTM Inc. d'un montant approximatif de 62 000 \$ pour les travaux effectués en décembre 2017 lorsque cette facture sera approuvée par les professionnels.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers -

6.12 **QUALITÉ DE L'EAU POTABLE – ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX ET HSJB**

18-01-13

CONSIDÉRANT QUE les établissements municipaux sont soumis au règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit effectuer un contrôle de la qualité de l'eau potable de façon ponctuelle pour les établissements suivants :

- hôtel de ville ;
- halte routière /caserne/ bibliothèque ;
- centre communautaire ;
- Les Habitations Stephen Jake Beaven.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité :

- de mandater la firme Laboratoire Bio-services afin de procéder à un total de neuf (9) analyses d'eau potable affectées aux bâtiments municipaux suivants:
 - halte routière
 - caserne/bibliothèque
 - hôtel de ville
 - centre communautaire

Pour un montant totalisant 315 \$ taxes en sus ;

- de mandater la firme Laboratoire Bio-services afin de procéder à un total de 67 analyses d'eau potable pour un montant de 1 542.80 \$ taxes en sus, dont la totalité des coûts sera facturée aux Habitations Stephen Jake Beaven;
- que les montants cités excluent les montants additionnels relatifs à des situations ou des prélèvements supplémentaires devant être requis selon les lois en vigueur ;
- de mandater le directeur général, Monsieur Michael Doyle ou la directrice générale adjointe, Madame Lucie Côté, à signer les protocoles ou propositions de services à l'égard des analyses d'eau potable.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

S/O

8. **TRAVAUX PUBLICS**

S/O

9. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

S/O

10. **LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**

S/O

11. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

S/O

12. **VARIA**

S/O

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la Conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité de clore la séance ordinaire du 8 janvier 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Michael Doyle, directeur général
et secrétaire-trésorier

18-01-14

